

# Napoléon 1<sup>er</sup> et les juifs

(De Ben WEIDER, Président de la Société Napoléonienne Internationale)

Une des nombreuses contributions de Napoléon à l'amélioration des conditions de vie des populations, et peut-être celle qui est la plus importante et la plus durable, est le Code Civil. Il engagea sa responsabilité personnelle dans la rédaction de la plupart des 2281 articles qui le composent.

A cette époque de l'histoire, les chefs politiques de la Révolution avaient entravé les pratiques religieuses. Napoléon ouvrit les églises catholiques fermées depuis des années et accorda la liberté des cultes aux juifs et aux protestants. En application de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », il donna également droit de cité aux francs-maçons.

En ce temps, les protestants de France étaient environ 680.000, soit 480.000 calvinistes et 200.000 luthériens. Napoléon décida que leurs pasteurs recevraient un salaire de l'Etat.

## Comment Napoléon a-t-il été amené à s'intéresser aux juifs ?

Napoléon Bonaparte n'a pas rencontré de juifs dans son enfance, ni même peut-être durant ses années d'étude en France. Son premier contact avec une communauté juive s'est produit le 9 février 1797 durant la campagne d'Italie.

Quand Napoléon et son armée entrèrent à Ancône, la communauté juive y vivait confinée dans un étroit ghetto bouclé la nuit. Il fut frappé de constater que certaines personnes portaient des bonnets jaunes et des brassards avec l'étoile de David. Il en demanda la raison à un de ces officiers. Celui-ci répondit que c'étaient des juifs qui devaient obligatoirement rentrer dans leur ghetto avant la nuit. Ils étaient ainsi marqués pour permettre de vérifier qu'ils n'enfreignaient pas cette règle. Napoléon ordonna immédiatement que les bonnets jaunes et les brassards soient enlevés et ils les remplaça par la rosette tricolore. Il supprima le ghetto et donna des instructions pour que les juifs puissent pratiquer ouvertement leur religion et vivre librement là où ils le souhaitaient. Les juifs d'Ancône furent surpris et ravis de constater que les premiers soldats Français qui entrèrent dans le ghetto étaient des juifs.

Plus tard, Napoléon libéra également les juifs des ghettos de Rome, Venise, Vérone et Padoue.

Le « libérateur de l'Italie » abolit les lois de l'inquisition, et les juifs furent enfin libres.

## Pourquoi Napoléon fit-il cela ? Avait-il un motif ?

Voici un autre fait qui mérite d'être signalé. Le 12 juin 1798, quand les Français s'emparèrent de Malte,

Napoléon apprit que les chevaliers interdisaient aux juifs de pratiquer leur religion dans une synagogue. Ils traitaient les prisonniers juifs comme des esclaves et les utilisaient ou les vendaient sans pitié. Napoléon ordonna immédiatement aux juifs la permission de bâtir une synagogue.

## Je demande encore : pourquoi Napoléon eut-il ce comportement ?

### Quelle pouvait être sa motivation ?

Maintenant voici un fait étonnant qui est peu connu.

Quand les Français assiégeaient Saint-Jean d'Acre, Napoléon avait préparé une proclamation créant en Palestine un Etat juif indépendant.

Il pensait occuper Saint-Jean d'Acre dans les jours suivants et se rendre ensuite à Jérusalem pour y lancer sa proclamation. A cause des anglais accourus au secours des turcs, il ne put réaliser ce projet.

Sans l'échec devant Acre, Napoléon, par cette proclamation imprimée et datée le 20 avril 1799, aurait créé l'Etat d'Israël. Les juifs n'auraient pas eu à attendre 150 ans de plus avant de retrouver un Etat indépendant.

Cette proclamation, néanmoins, a porté des fruits. Elle a donné naissance au sionisme en renforçant l'idée qu'il était juste que les juifs retrouvent une patrie. Les idées exprimées par Napoléon exaltèrent l'enthousiasme de tous ceux qui y virent la réalisation de la prophétie biblique selon laquelle les juifs rentreraient un jour en possession de la terre de leurs ancêtres ; tout spécialement en Angleterre.

Cent dix-huit ans plus tard, en 1917, le comte de Balfour, qui était le chef du parti conservateur, déclara que l'Angleterre devait aider le peuple juif à retrouver sa patrie en Palestine. Mais ce n'est que 31 ans plus tard, en 1948, que l'Etat d'Israël sera reconnu par un vote de l'Assemblée Générale des Nations Unies. La déclaration de Napoléon, ce premier jour de Pâques de 1799, aura donc un rôle important dans la création de l'Etat d'Israël.

Dans le **Moniteur Universel** de Paris, à la date du 22 mai 1799, on trouve : << **Bonaparte a publié une proclamation par laquelle il invite tous les juifs de l'Asie et de l'Afrique à se ranger sous sa bannière en vue de rétablir l'ancienne Jérusalem. Il a déjà armé un grand nombre et leurs bataillons menacent Alep.** >>

Le 16 août 1800, Napoléon déclara : << **Si je gouvernais une nation juive, je rétablirais le temple de Salomon.** >>

### Pourquoi Napoléon fit-il cela ?

On trouve la réponse à cette question dans le journal du docteur Barry O'Meara, le médecin personnel de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Le 10 novembre 1816, O'Meara avait demandé à Napoléon pourquoi il avait donné aux juifs tant d'encouragements. L'Empereur répondit, et je cite : << *Je voulais libérer les juifs pour en faire des citoyens à part entière. Ils devaient bénéficier des mêmes avantages que les catholiques et les protestants. J'insistais pour qu'ils soient traités en frères puisque nous sommes tous les héritiers du judaïsme. En outre, je pensais attirer en France un renfort précieux. Les juifs sont nombreux et ils seraient venus en masse s'installer dans un pays qui leur accordait plus de privilèges que partout ailleurs. Sans les événements de 1814, bien des juifs de toute l'Europe seraient venus s'établir en France, où liberté, égalité, fraternité leur étaient assurées et où la porte des honneurs leur était ouverte. Ils auraient ainsi participé à la grandeur nationale.* >>

Tout au long de son règne, Napoléon a éprouvé une grande sympathie pour les juifs. Il a toujours fait tout son possible pour que les juifs bénéficient des mêmes droits que les catholiques et les protestants.

La Révolution de 1789 avait allégé en France les mesures d'ostracisme imposées aux juifs. Le 27 novembre 1791, un décret de l'Assemblée Constituante leur avait accordé la citoyenneté à part entière.

En fait, il s'agissait là d'une simple profession de foi, sans portée pratique. En effet, l'assemblée législative ne prit aucune mesure d'application. Quant à la Convention, elle ferma les synagogues, interdit de parler hébreu et d'une manière générale rendit difficile la vie des juifs.

Sous le Directoire, les synagogues furent rendues au culte et quelques juifs isolés purent se lancer dans les affaires ou une carrière politique. Cependant, la masse demeura réprouvée et à peine tolérée.

Lorsque le pouvoir est confié à Napoléon en France, la condition des juifs est donc précaire et instable. Elle est soumise, selon les régions, à l'arbitraire des coutumes locales, tantôt libérales, tantôt tyranniques.

Les croyances personnelles de Napoléon en matière de religion n'ont jamais été très marquées. Par contre, il avait un esprit de tolérance hors de pair. Partout où il a étendu son pouvoir, il a établi la liberté des cultes. Il disait : << *La foi n'est pas du domaine de la foi. C'est le bien personnel de l'homme et personne n'a le droit de lui demander des comptes à ce sujet.* >>

Il voulait que les juifs aient leur Jérusalem en France.

Metternich-Winneburg, qui était consul d'Autriche à Paris, écrivait dans une lettre adressée en septembre 1806 au comte Stadion, ministre des affaires

étrangères d'Autriche : << *Tous les juifs voient en Napoléon leur messie.* >>

Napoléon fut le premier chef d'Etat à accorder l'égalité aux juifs, à une époque où les autres les maintenaient en servitude. Il supprima aussi les taxes spéciales imposées aux juifs en Allemagne et il leur donna, pour la toute première fois, l'égalité civique et politique. Quand une forte opposition se manifesta en France, Napoléon maintint fermement son soutien aux juifs.

Quand Napoléon arriva au pouvoir, il n'y avait pas plus de 40.000 juifs dans toute la France et ils étaient dispersés dans diverses provinces.

C'est en Alsace, où vivait la moitié de la population juive de France, que les persécutions étaient les plus sévères. A Paris, il y avait environ 1.000 juifs, il leur était interdit de se lancer dans les affaires, d'occuper des positions officielles et d'acheter des propriétés.

Au cours de l'élaboration de la loi du 8 avril 1802 sur l'organisation des cultes, le conseiller d'Etat Jean-Etienne Portalis, principal auteur du projet, déclara : << *Les juifs bénéficieront, comme les autres, de la liberté édictée par nos lois.* >>

Bien que l'opposition antisémite fut très forte, Isaac Cerf-Beer, un citoyen juif parmi les plus éminents, présenta à Portalis, récemment nommé ministre des Cultes, un remarquable plan d'intégration des juifs dans la nation. Ce plan fut transmis à Napoléon, au camp de Boulogne, en août 1805. Il l'approuva et commanda à Portalis de le mettre en pratique aussi vite que possible.

Aussi loin que les juifs sont concernés, il ne fait aucun doute que les lois de Napoléon constituent le tournant qui leur a permis d'accéder à la libre société telle qu'elle existe aujourd'hui.

Cerf-Beer a tenu un rôle important dans l'abolition de l'impôt imposé à chaque juif qui passait un jour à Strasbourg.

Au printemps 1806, après la campagne d'Austerlitz, Napoléon va intervenir personnellement avec la plus grande vigueur pour que les juifs bénéficient réellement d'une totale liberté. Cependant, le **Mercur de France** publia un article, violemment antisémite, dans lequel il était dit que pour prétendre à la liberté en France, les juifs devraient obligatoirement se convertir au catholicisme.

Une forte opposition menée par Molé, Beugnot, Ségur et Régnier tenta de faire avorter les plans de Napoléon en faveur des juifs.

Pour mettre un terme aux menées antisémites reprises par plusieurs journaux, Napoléon déclara, je cite : << *Ce n'est pas de cette manière qu'on réglera la question juive. On ne saurait me proposer rien de pire que de chasser de mes Etats un grand nombre d'individus qui y sont hommes comme les autres. Il y aurait de la faiblesse à chasser les juifs, il y aura de la force à les assimiler.* >>

Le 30 mai 1806, un décret prescrit la réunion à Paris d'une assemblée composée de juifs, parmi les plus distingués, et de rabbins, de toutes les régions de France, en vue d'étudier et d'établir les formes propres à conférer aux israélites la qualité politique et civile des Français.

Le samedi 26 juillet 1808, cent onze représentants de la communauté juive des départements de France et de l'Italie du Nord se réunissent à la Chapelle Saint-Jean, une dépendance de l'Hôtel de ville de Paris. Ils avaient reçu une déclaration de l'Empereur : *<< Mon souhait est de faire des juifs de France des citoyens utiles, concilier leurs croyances avec leur devoir de Français et éloigner les reproches qu'on a pu leur faire. Je veux que tous les hommes qui vivent en France soient égaux et bénéficient de l'ensemble de nos lois. >>*

Dès la première séance, le banquier bordelais Abraham Furtado est élu président. Dans son discours inaugural, il fait, en termes vibrants, l'éloge de Napoléon : *<< Celui qui a voulu mettre fin à une sanglante anarchie et à des persécutions séculaires. >>*

L'assemblée va étudier diverses questions au cours des séances tenues en août et en septembre. Si la plupart ne soulèvent pas de difficultés et suscitent de franches réponses, quelques-unes cependant, comme les mariages mixtes et la définition de l'usure, donnent lieu à des débats confus.

C'est alors que germe dans l'esprit de Napoléon l'idée de réunir le Grand Sanhédrin dès l'année suivante. D'émanation essentiellement religieuse, le Grand Sanhédrin est le conseil suprême de la nation juive. Cette assemblée avait gouverné Israël de 170 avant J.C. à 70 après J.C.

Le premier à s'élever contre ce projet est Alexandre, le Tsar de Russie. Il se prononce violemment contre la liberté accordée aux juifs et il demande à l'Eglise Orthodoxe de protester avec la plus grande énergie. Il désigne Napoléon comme *<< l'Antéchrist et l'ennemi de Dieu. >>*

Une attaque venimeuse vient du Saint Synode de Moscou qui proclame : *<< Dans le but de détruire les bases des églises de la chrétienté, l'Empereur des Français a invité dans sa capitale toutes les synagogues judaïques et il a le projet de fonder un nouveau Sanhédrin hébreu, qui est le même tribunal qui osa jadis condamner à la croix le Seigneur Jésus. >>*

Dans la catholique Autriche, l'irritation est grande. En Prusse, l'Eglise luthérienne se montre très hostile et les réactions en Italie, bien que moins virulentes, sont néanmoins défavorables. La réaction de Londres est aussi formelle : *<< Nous repoussons la politique et la doctrine d'une telle assemblée. >>*

Napoléon ne tient aucun compte de ces protestations, bien qu'elles soient appuyées, en France même, par des personnalités très influentes.

Peu après la victoire de Iéna, il adresse de Posen, le 29 novembre 1806, une note de huit pages où il entrevoit déjà le statut à accorder aux juifs.

Le Grand Sanhédrin se réunit solennellement, le 9 février 1807, pour une session d'un mois. Le cérémonial est calqué sur celui de l'Etat hébreu il y a deux mille ans. La chapelle Saint-Jean est cette fois dotée d'une vaste table en demi-cercle autour de laquelle prennent place les soixante et onze, comme au temple de Jérusalem.

Commentant les dispositions prises au cours du Grand Sanhédrin, le vieux rabbin Sinzheim devait dire au cours de son allocution de clôture : *<<...et toi, Napoléon, toi le bien-aimé, toi l'idole de la France et de l'Italie, toi la terreur des superbes, le consolateur du genre humain, le soutien des affligés, le père de tous les peuples, l'élu du Seigneur, Israël t'élève un temple dans son cœur ; toutes ses pensées se portent sans cesse vers tout ce qui peut combler ta félicité. Dispose, oui, dispose entièrement de la vie et des sentiments de ceux que tu viens de mettre au rang de tes enfants en les faisant participer à toutes les prérogatives de tes sujets les plus fidèles. >>*

Le décret de 1806 avait libéré les juifs de leur isolement. Le Grand Sanhédrin de 1807, en faisant du judaïsme un troisième culte officiel, les liait étroitement à leur patrie nouvelle. Les résolutions du Sanhédrin de 1807 forment ainsi une sorte de concordat qui reste, aujourd'hui encore, la base organique du judaïsme Français.

Cependant, l'opposition ne se tient pas pour battue. Le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, lui dit : *<< Savez-vous que les Saintes Ecritures prédisent que la fin du monde surviendra quand les juifs seront reconnus comme appartenant à une nation constituée ? >>*

Le maréchal Kellermann, supporté par Molé, mobilise l'opposition antisémite, ce qui lui attire les foudres de l'Empereur : *<< Il faut se défendre de reprocher à l'ensemble des juifs ce qui n'est que le fait d'une minorité d'entre eux. >>*

Châteaubriand déclare : *<<...des mesures imposées qui, d'effet en effet, feront tomber les finances du monde aux échoppes des juifs et entraîneront partout une subversion totale. >>* A cause de toute cette opposition, et peut-être surtout en raison de sa lune de miel avec le Tsar Alexandre, après Tilsitt, Napoléon accepta de signer, le 17 mars 1808, un décret restrictif qui limitait les libertés accordées aux juifs.

Le 11 avril 1808, Napoléon recevait Messieurs Furtado et Maurice Levy de Nancy qui voulaient exprimer l'émotion de leurs coreligionnaires au sujet du décret restrictif. Après les avoir entendus, l'Empereur donna immédiatement l'ordre d'annuler ce décret dans treize départements du Midi, du Sud-

Ouest et des Vosges. En juin, ce fut Livourne et les Basses-Pyrénées qui bénéficièrent de cette mesure.

Ainsi, au bout de trois mois, plus de la moitié des départements rétablirent la liberté totale pour leurs citoyens juifs.

En 1811, les dernières restrictions furent levées en Alsace. A partir de cette date, rien dans les activités civiles ou politiques en France ne distingua les juifs des non-juifs.

Une anecdote montre à quel point Napoléon était sensible à la cause juive. Alors qu'il décorait un jeune soldat, David Bloom, celui-ci lui dit : << *Sire, je suis alsacien et ne puis accepter de décoration tant que mes parents ne sont pas entièrement libres.* >> L'Empereur décida alors d'abolir les dernières restrictions.

Les juifs purent suivre les cours des universités et choisir leur profession dans toutes les branches de la société.

**L'Almanach Impérial** de 1811 mentionne que la religion juive est une des trois religions officielles de France. Les décisions de Napoléon pour libérer les juifs s'étendirent à tous les pays sous son autorité. Le Code Civil assura liberté, égalité, fraternité pour tous, quels que soit la religion ou le rang social.

En 1811, grâce à Napoléon, le Portugal accorda aux juifs la totale liberté et leur permit d'ouvrir leurs synagogues qui étaient fermées depuis plus de deux siècles.

En Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, les juifs éprouvèrent, pour la première fois, la sensation d'entrer dans la vie moderne avec la possibilité de participer en hommes libres à la société.

Dans les parties de l'Espagne, qui n'étaient pas sous l'autorité de la France, l'inquisition poursuivait ses tortures et ses méfaits.

Après Waterloo, la Sainte-Alliance réunie à Vienne, supprima dans toute l'Europe les lois libérales de Napoléon. Le recul le plus grave se produisit dans les Etats sous la domination du Pape.

C'était comme si Pie VII eût voulu se venger sur la population juive des humiliations qu'il avait subies du temps de Napoléon. Il fit rétablir les ghettos et imposa de nouveau l'étoile jaune.

En France et en Hollande, ce n'est qu'en 1830 que les juifs retrouvèrent la totale liberté. Puis ce fut le cas en Suède en 1834 et en Suisse en 1838.

Il est remarquable qu'en Angleterre les juifs ne furent libérés qu'en 1858. Lord Lionel Rothschild dut être élu cinq fois avant d'avoir le droit de siéger au Parlement.

C'est un fait historique que la fin du règne de Napoléon entraîna un recul de l'émancipation et plongea les juifs dans le désespoir. Il faut noter aussi que les lois de 1808, rétablies en 1830, sont toujours en vigueur en France.

La rencontre du peuple juif et de Napoléon marque un tournant dans l'histoire du judaïsme. En effet, l'Empereur est le premier homme d'Etat des temps modernes à s'être penché avec lucidité et bienveillance sur les problèmes du peuple juif et à leur avoir donné des solutions satisfaisantes et conformes à l'éthique universelle des droits de l'homme.

Ben WEIDER

#### **Bibliographie**

“The memoirs of Dr. Barry O'Meara”

“Napoléon, the jews and the Sanhedrin” de Simon Schwarzfuchs.

“Napoléon et les juifs” de Anchel (1928).

“The Jews of Malta in : Transactions of the Jewish Historical Society of England” de C. Roth (1931).

“The new Judea” volume 16 (septembre 1949).

“Conception d'un Etat juif par Napoléon” de A.S. Yahuda, Evidences publication, numéro 19 (mai-juin 1951).

“Napoléon and the jews” (1975).

“The memoirs of baron Fain, first secretary of the Emperor cabinet” de Proctor Jones, first édition (1998).

“The Jewish press magazine” page 69 (avril 1998).